

La dette polonaise

Partage international n° 69 - Mai 1994

« *La dette sera annulée.* » (Partage international mai 1989)

Après quatre années de négociations, les banques occidentales sont convenues de faire en sorte de réduire la dette polonaise de plus de 40 %. Il s'agit du deuxième accord de restructuration de la dette entre le gouvernement polonais et ses banquiers, depuis la chute du communisme. Bien que l'accord ne produira pas de réel effet avant 1995, il permettra à la Pologne d'emprunter les capitaux nécessaires pour reconstruire ses infrastructures et stimuler la croissance économique.

Pologne

Thématiques : [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)